

LA MISSION HANDICAP VOUS INFORME

LA LETTRE DE LA MISSION HANDICAP JUIN 2024

AGENDA DU MOIS

PERMANENCE HANDI-DROITS PAR L'APF France HANDICAP

Une question sur vos droits, des démarches à effectuer ?
Les référents Handi-Droits des Hauts de Seine sont à votre écoute.

Pour connaître la date de la prochaine permanence :

- Contactez la délégation 92 par téléphone au 01 41 91 74 00 ou par mail dd.92@apf.asso.fr

JOURNEE A LA MER SAMEDI 20 JUILLET

Les inscriptions sont ouvertes !

- En ligne du 27 mai au 14 juin
- A l'hôtel de ville et dans les mairies de quartier du 17 juin au 5 juillet

Plus de renseignements sur le site de la ville : <https://www.nanterre.fr/>

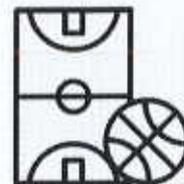
ACTIVITES SPORTIVES MUNICIPALES

Début des inscriptions pour les activités sportives municipales pour l'année 2024-2025 dès le 13 juin

- Ces activités sportives sont proposées aux enfants et aux adultes, pour une inscription à l'année.



PRE INSCRIPTIONS BASKET NANTERRE 92



Si vous souhaitez vous pré inscrire en liste d'attente pour la saison 2024-2025, rendez-vous sur le site internet, rubrique « inscriptions »

- Site internet : <https://www.nanterre92.com/formation-association/equipes-amateurs/inscriptions/>
- Contact : siege@nanterre92.com

DÉFI FAMILLE
ZÉRO DÉCHET

DEFI FAMILLE ZERO DECHETS 2024-2025

Vous souhaitez rejoindre le mouvement « Zéro déchet » ? Inscrivez-vous pour participer au défi, en famille, entre voisins ou entre colocataires, ou bien seul !

Objectif :

- Prendre conscience des déchets produits au quotidien, trouver des astuces et conseils pratiques pour les réduire.

Plusieurs temps proposés :

- Une réunion de lancement
- Des ateliers mensuels thématiques avec des astuces pour réduire petit à petit sa production de déchets
- Des visites pour les personnes qui le souhaitent : à l'Espace info déchets à Paris et au centre de tri de Nanterre

Inscriptions avant le 15 juin

- Service déchets urbains au 01.47.29.50.50 ou par mail courrier.environnement@mairie-nanterre.fr

BON A SAVOIR

PASS'SPORT POUR AIDER LES 6-30 A FAIRE DU SPORT

L'aide de 50 euros pour la prise de licence en club sportif est élargie aux jeunes handicapés titulaires de l'AAH jusqu'à 30 ans.

Cette aide est déduite immédiatement du coût de l'inscription en club (adhésion et/ou licence)

Pour connaître les conditions : <https://pass.sports.gouv.fr/>